

Architecture 63



Architecture, n° 50, janv. février 1963

→ couche 1^{ère}
→ 1^{ère} couche

Architecte : R. Panis.

L'inauguration de la Cité Estudiantine de la Faculté Polytechnique de Mons a coïncidé avec les cérémonies du 125^e anniversaire de la fondation de cet établissement.

Les bâtiments actuels de la Cité Estudiantine comprennent, outre les services généraux pour l'ensemble, la première des deux « tours » qui doivent contenir chacune 144 logements pour étudiants. Une deuxième tour sera construite dans un avenir sans doute rapproché.

Parti constructif.

L'exiguïté relative du terrain offert à l'architecte commandait la construction en hauteur. D'autre part, le but général poursuivi étant de réaliser un édifice solide et de bon aspect mais rigoureusement sans aucun luxe, une exigence particulière du Recteur de la Faculté, M. P. Houzeau de Lehay, portait, quant aux logements des étudiants, sur la transmission des bruits notamment de chambre à chambre, à réduire à un minimum tant horizontalement que verticalement.

La décision de principe de trouver une solution globale de ces problèmes dans l'emploi de la brique en maçonnerie portante, à l'exclusion d'une ossature en béton armé ou autre, fut arrêtée du moment que l'on avait reconnu :

1

que l'isolation phonique la meilleure, la plus sûre dans sa mise en œuvre, la moins coûteuse et la plus durable, était, tout bien considéré, celle que procurait un matériau relativement dense en masse relativement importante, pour autant que l'on puisse faire coïncider exactement, dans les mêmes parties de la construction, la fonction de support et celle de séparation de locaux à isoler;

2

que les portées des hourdis reposant sur les murs séparatifs seraient régulières et relativement réduites - et relativement réduites, par conséquent, les charges et surcharges sur les murs porteurs;

3

que la brique capable de résister aux pressions unitaires à envisager existait sur le marché à un prix (rendue sur chantier) admissible, suffisamment bas pour rendre le procédé économiquement intéressant; ceci toutefois après de multiples essais ayant amené le rejet de la grosse majorité des fabrications présentées;

4

que les charges sur les fondations (pour lesquelles l'emploi de pieux moulés dans le sol s'imposait de toute manière, vu la nature du terrain) ne seraient pas prohibitives;

5

que la hauteur maximum à laquelle on pouvait atteindre avec des murs porteurs d'épaisseur constante sur toute leur hauteur était justement celle qui correspondait le mieux aux conditions architecturales.

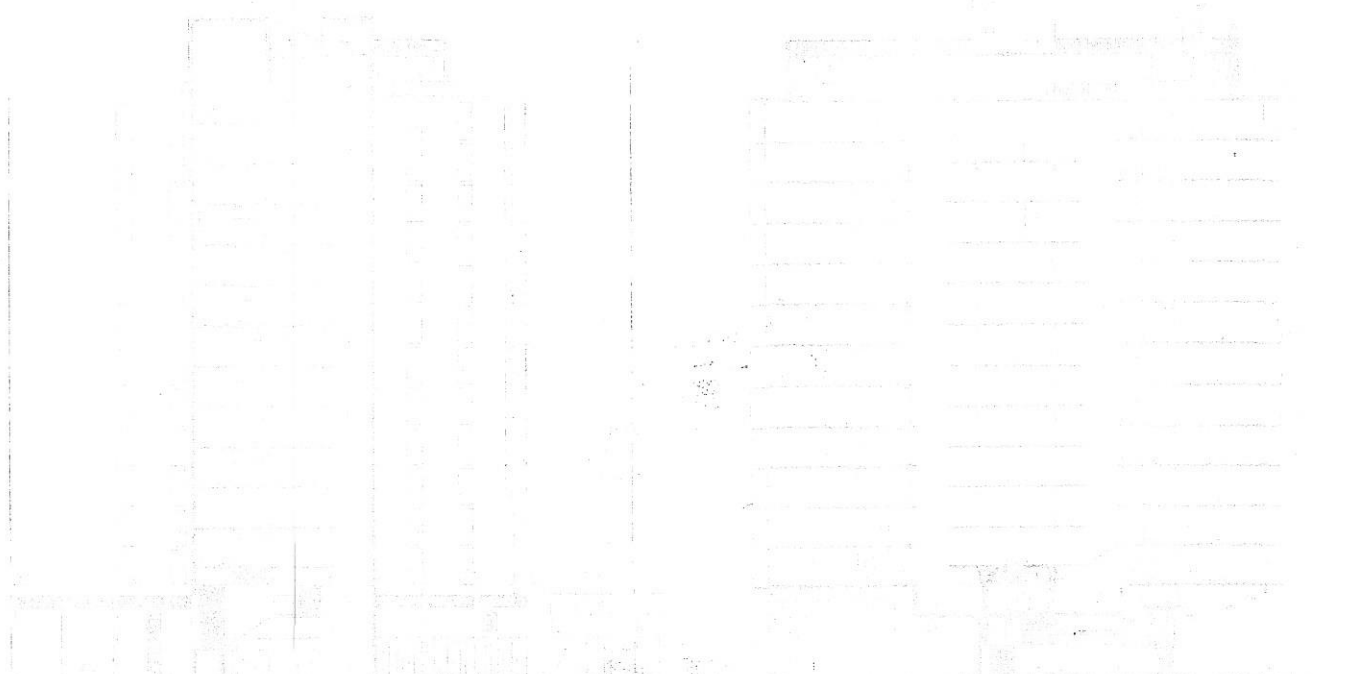
On a donc réalisé, pour le bâtiment principal - c'est-à-dire pour la tour de logements -, sur une base en béton armé constituée par le préau couvert inférieur, une construction composée de murs de 1 1/2 brique d'épaisseur sur 12 étages de hauteur (élanement dépassant 1/100), sans ossature, en veillant avant tout à la régularité des assises et des aplombs et à l'homogénéité des sections travaillantes; ceci explique que de nombreux encastresments non strictement indispensables aient été supprimés (pas d'encastresments latéraux aux balcons, ni pour les volées d'escalier...).

Il s'agit par conséquent d'une maçonnerie que l'on a voulue, dans toute la mesure des possibilités d'une première recherche dans un tel sens, calculée et agencée dans ses détails avec autant de précision qu'une ossature classique (la proximité du Laboratoire d'Essais des matériaux de la Faculté permettait d'effectuer journellement, en cours d'exécution, les essais à rupture sur prismes maçonnés, jugés indispensables dans ces conditions).

Non seulement la maçonnerie, soigneusement réalisée avec des briques transportées en « containers » de la briqueterie à l'aire de mise en œuvre au niveau définitif, a répondu sans le moindre désordre à sa fonction de support mais, jusqu'à présent, la peinture hydrofuge prévue pour les parements extérieurs a été différée, les murs pleins de 0,29 m d'épaisseur, exposés aux pluies battantes à une hauteur de 40 m au-dessus du sol, s'étant révélés, tels quels, parfaitement étanches et d'aspect satisfaisant.

Pour ce qui concerne les parements intérieurs, où la maçonnerie de briques étirées mécaniquement était, vue de près, moins heureuse, une solution parfaite a été trouvée dans le meulage général de ces parements, meulage qui a révélé une structure interne du matériau extrêmement agréable à l'œil.

Du point de vue esthétique aussi bien que du point de vue fonctionnel, du point de vue de l'économie à la construction aussi bien qu'à l'entretien, l'emploi de la maçonnerie portante en murs de relativement grande hauteur ne s'est pas révélé, dans le cas présent - particulier, il est vrai -, une gêne pour l'architecte mais a permis, bien au contraire, une solution synthétique, harmonieuse et exempte de complication, de tous les problèmes.





Vue d'ensemble depuis la rue

Il est juste de rappeler que des constructions basées sur le même principe constructif existent, avec des hauteurs même parfois légèrement supérieures, en Allemagne, en Suisse, en Italie. Elles sont rares toutefois et ressortissent au même genre de programme (distribution intérieure régulière et identique à tous les niveaux, avec locaux de dimensions plutôt restreintes) que la Cité Estudiantine de Mons. On doit se souvenir également de ce que le Professeur Campus et l'Architecte Duesberg réalisèrent, vers 1935, au Val-Benoît, à Liège, suivant la même technique, l'un des laboratoires universitaires érigés à cet endroit.

Dans le cas présent, la proposition de l'architecte de recourir à la maçonnerie porteuse

pour un tel édifice n'a été retenue par la Faculté Polytechnique qu'après examen et études de M. le Professeur-Docteur René Jacquemin, chargé de la supervision de toutes les réalisations de constructions pour la Faculté. Les calculs de stabilité et de résistance ainsi que les prestations relevant de l'art de l'ingénieur ont été effectués pour l'entrepreneur par le Bureau d'Etudes N.M.V. (MM. Nonclercq, Mercier et Vanandruel), à Bruxelles; les ouvrages de maçonnerie entrant au même titre que les ouvrages de béton armé dans leurs attributions.

Si la maçonnerie de briques constitue le gros-œuvre de la tour de logements, il en est de même pour les bâtiments recevant les

services généraux, à l'exception du recours à l'ossature métallique pour les locaux qu'il s'imposait de concevoir largement ouverts sur l'extérieur, comme le restaurant par exemple.

Parti général du plan.

On peut dire que le parti constructif a commandé ici l'expression architecturale et, dans une certaine mesure même, le parti architectural d'ensemble.

Celui-ci, une fois fixé l'encombrement des deux bâtiments renfermant les logements à partir de leur hauteur rationnellement déterminée et en respectant un principe de distribution qui rejetait le couloir central habituel, se dessinait de la manière suivante :

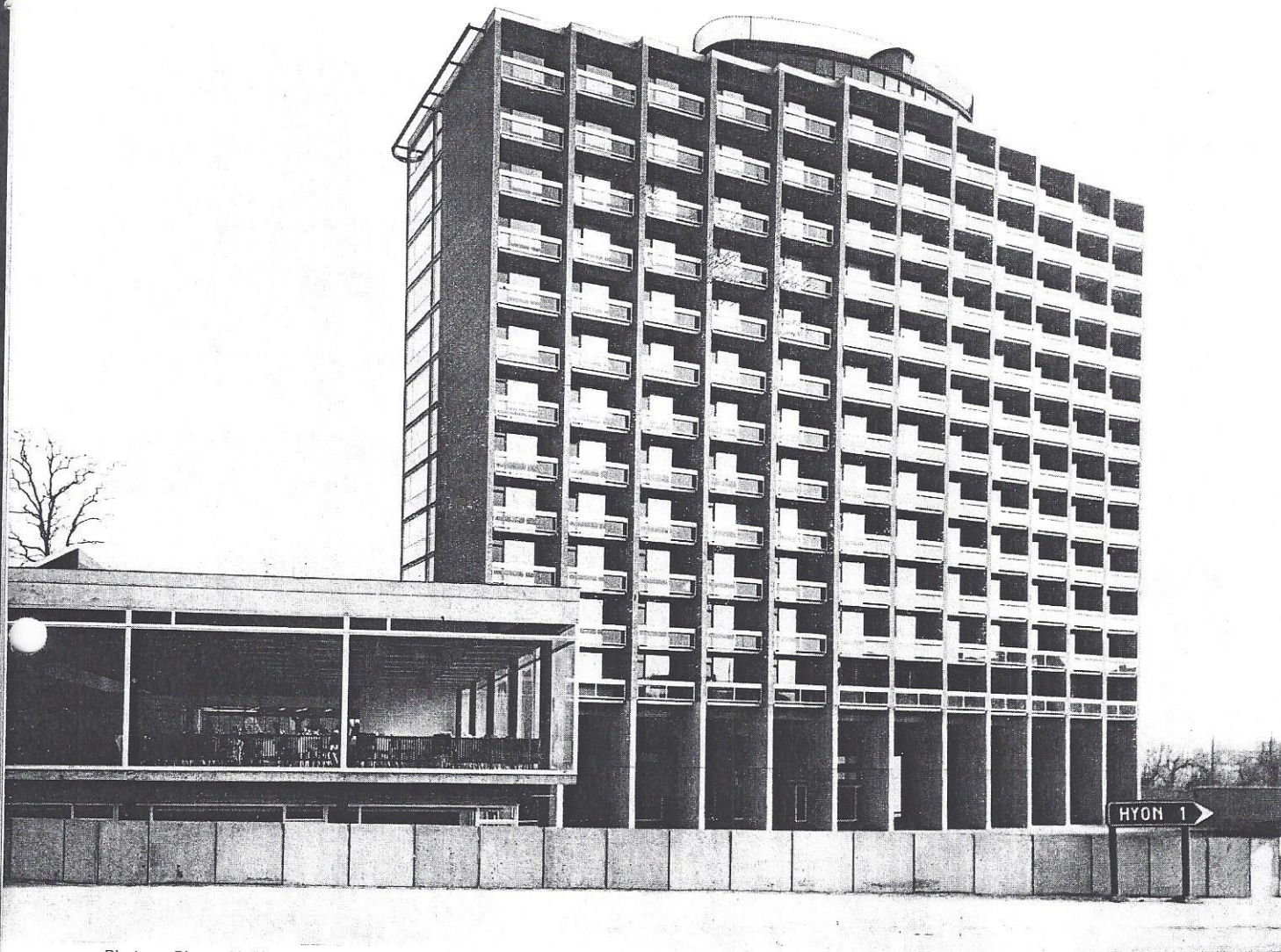


Photo : Pierre Noël.

1

Les logements d'étudiants répartis en tours jumelles de 12 étages (rappelons que la première est seule construite jusqu'à présent), desservies par un ouvrage commun renfermant les ascenseurs et les installations sanitaires; les façades côté chambres orientées respectivement Est et Ouest, regardant, l'une vers le boulevard, l'autre, du côté opposé, vers la campagne boisée; aucune n'ayant de vue directe plongeante sur des propriétés voisines. Cet ensemble est disposé dans le fond du terrain, le plus loin possible de la voie publique, ménageant ainsi du côté de celle-ci un seul jardin unique, mais étendu (pas deux « bouts de jardin »), qui a été volontairement encaissé afin de pouvoir le limiter simplement par des talus plantés à l'exclusion pratiquement d'autre clôture et afin, surtout, d'obtenir, contrairement à ce que l'on pourrait penser, un renforcement de l'impression d'espace par l'intervention de la troisième dimension;

2

Les bureaux de l'administration, auxquels se superposent l'appartement du directeur et

celui du concierge, et qui chevauchent eux-mêmes un passage carrossable pour voitures, s'adossant au dernier immeuble d'une file d'hôtels particuliers construits au siècle dernier;

3

Entre l'ensemble des tours de logements et les appartements, le « bloc services » contenant : a) sensiblement au niveau du boulevard : hall d'entrée, vestiaires, restaurant et cuisines; b) au niveau du jardin : foyer-bar, salles de réunions diverses et locaux annexes des cuisines situées au-dessus. Une cour de service s'étend sur la partie du terrain restant ainsi disponible.

Distribution intérieure.

L'intérieur a été voulu mouvementé de façon à recréer en quelque sorte sur un terrain restreint le pittoresque particulier de la ville, à lutter contre le confinement - c'est un peu le problème du paquebot -, à procurer le dépaysement d'une partie à l'autre à l'intérieur même de l'ensemble. Aller de sa chambre au restaurant, par exemple, c'est emprunter une rue intérieure, déboucher sur la véritable petite place qu'est le

Le restaurant et la tour de logements.

hall ouvert largement sur le monde extérieur, découvrir enfin, depuis le restaurant, le jardin sous un angle nouveau. Cette lutte contre l'impression de confinement commence avec le balcon dont chaque chambre se complète, se poursuit avec la rue-promenoir chauffée où il fait bon se promener en discutant, avec le jardin dont le grand préau est le prolongement couvert. Le bar-foyer, disposé à un endroit où il forme charnière, est un café avec de larges vitrages l'intégrant à la rue intérieure qui le domine - nouvel appel à la troisième dimension -; lui-même possède sa « colonne Morris », couverte d'affiches. Cependant, la porte de ce foyer a été disposée de manière que les étudiants puissent passer dans la rue intérieure sans se faire « accrocher ».

Certains effets intérieurs et extérieurs - de façades - se combinent. Par exemple : si les couloirs des chambres ont une largeur variable intéressante de ce fait tant du côté esthétique que du côté fonctionnel, les ressauts que l'on y rencontre se retrouvent sur la façade même des chambres qui en paraît plus élancée et, surtout, ne peut plus

(suite page 40)

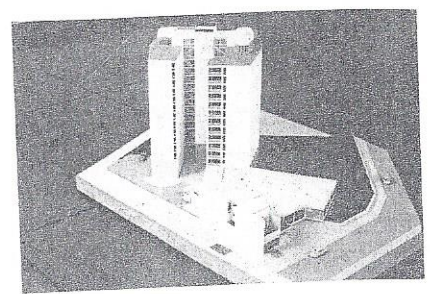
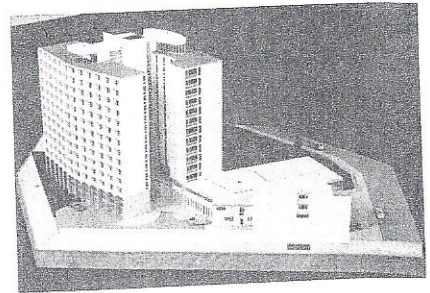
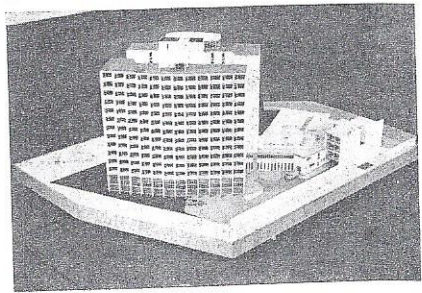
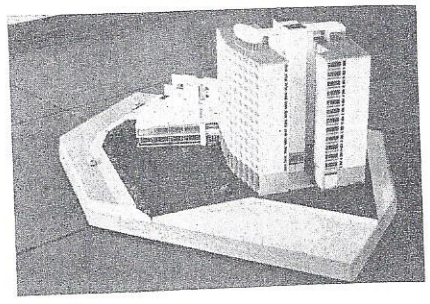
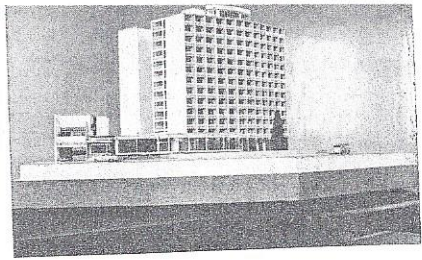
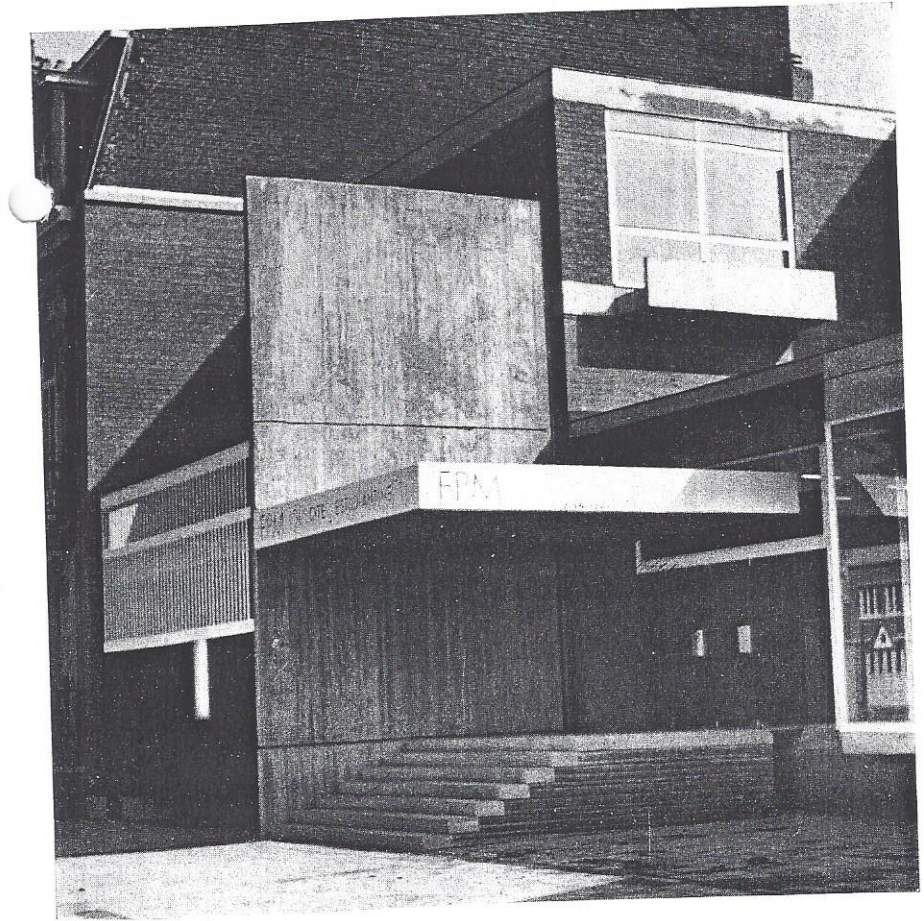
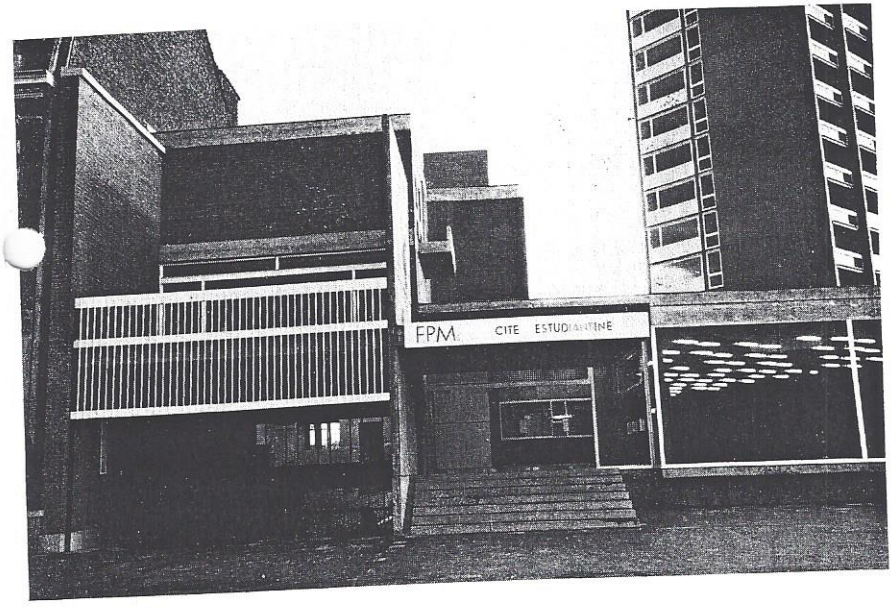
Légendes : La tour de logements.

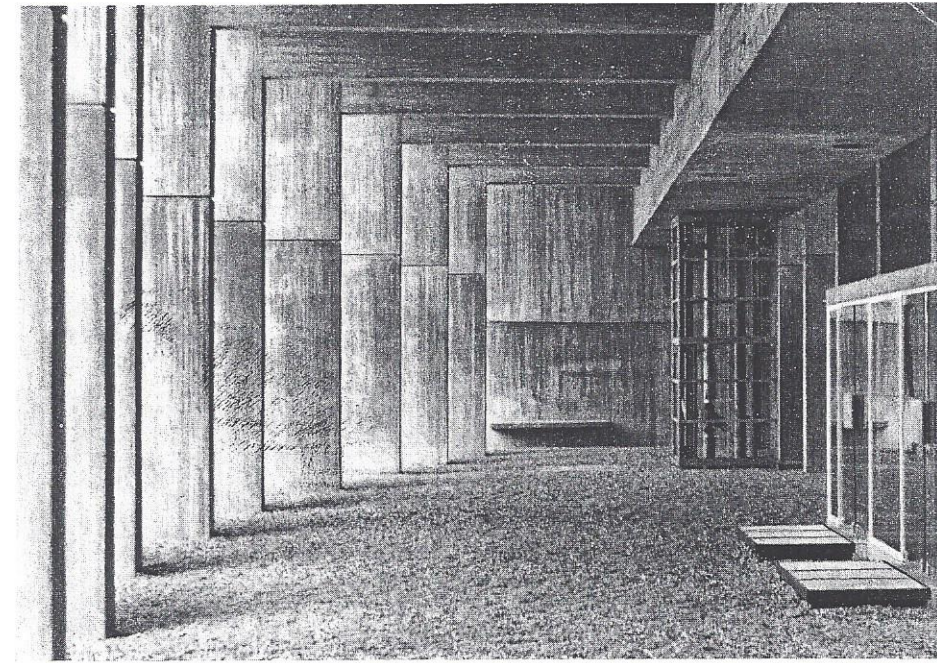
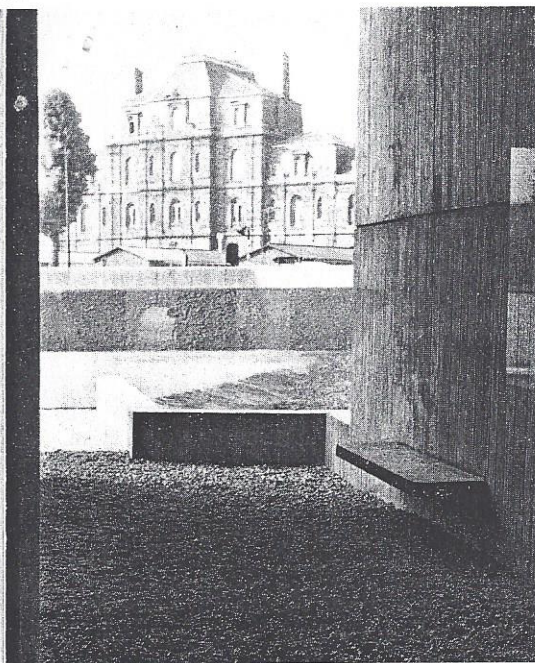
Les garde-corps des balcons sont garnis de verre trempé. A la partie inférieure, le préau couvert au niveau du jardin en contrebas.

Détail de l'entrée.

Le voile supportant l'auvent et la grande terrasse du logement du gérant. Le garde-corps de cette terrasse descend à un niveau tel qu'il limite le passage de l'entrée carross-

plus loin, sous les locaux administratifs. La relevée de béton du bac à fleurs devant la salle de séjour du concierge masque les fautes de goût éventuelles de celui-ci. Les baies des deux salles de séjour superposées, celle du concierge et celle du gérant, ont été disposées sur des façades différentes, pour des raisons de convenance et d'intimité de la terrasse réservée au dernier.





se confondre avec une quelconque façade d'immeuble à appartements ou à bureaux (on a recherché là - y est-on parvenu? - le caractère spécifique); d'autre part, ces ressauts de la façade procurent au pied de la tour l'étendue souhaitable dans le préau couvert et en font, au lieu d'une galerie monotone, un espace « centré », une sorte de petite cathédrale.

Des dispositions telles que les six paliers et arrêts d'ascenseurs seulement pour les 12 étages des tours de logements, avec les dépôts intercalés pour la literie, le linge ou le matériel divers, les salles de travail disposées à raison d'une par étage de chambres, la disposition même des chambres sont suffisamment exprimées par les plans et ne requièrent pas d'explications.

Pour l'architecte, la façon de faire les choses a au moins autant d'importance que les choses elles-mêmes, quel que soit leur degré de nécessité ou d'intérêt. Dans le cas présent, la Cité Estudiantine entraine, par son programme comme par sa situation (il fallait notamment tenir compte de la présence, à quelque cent mètres, de l'imposante et pompeuse Ecole Normale), dans la catégorie des édifices non-monumentaux où la symétrie classique n'est pas de mise. Il s'agissait en

fait d'une architecture domestique au sens noble de ce mot. Aussi, les ruptures de perspectives, la multiplication des tableaux, les jeux des éclairages naturel et artificiel, les mariages extérieur-intérieur ont-ils tendu à obtenir une architecture vivante et jeune, éloignée de l'autorité et de la pompe des locaux académiques. Cependant, l'art de l'architecture a été voulu partout présent avec sa vertu stimulante et nécessaire. Car, comme l'a rappelé un jour Winston Churchill : « Nous faisons nos villes et puis elles nous font ».

Quelques détails complémentaires.

Partout, les plafonnages intérieurs sont réduits au strict minimum, sinon éliminés comme ce fut le cas pour tous les plafonds. Le béton et la maçonnerie de briques restent généralement apparents, à l'intérieur comme à l'extérieur; tout camouflage de la structure du bâtiment étant à l'opposé des conceptions de son auteur et contraire à l'esprit même d'une réalisation qui abritera demain de futurs ingénieurs-architectes. L'enduit a été utilisé cependant pour des raisons de « climat » pour les murs des chambres, les murs des dégagements des chambres uniquement du côté de celles-ci et, de plus, pour quelques fonds de perspective, dans le

hall d'entrée, par exemple, où la lisibilité du parti architectural le demandait.

La pierre bleue sciée constitue le revêtement du sol des dégagements des parties communes, elles-mêmes carrelées de grès cérame; le lino étant réservé aux étages de la tour et aux appartements. Le bois a été utilisé assez largement, pour certains faux-plafonds suspendus et pour la fermeture générale des gaines visitables renfermant les canalisations; elles-mêmes groupées, le cas échéant, aux endroits les moins susceptibles de gêne d'ordre acoustique.

Les portes des petites salles de réunions (une salle par étage) ainsi que de diverses salles du rez-de-chaussée ont été revêtues de Formica sur les deux faces, cette protection est apparue indispensable pour des portes soumises à un usage intensif.

Pour la cuisine, dont le plafond à deux niveaux est éclairé partiellement par des coupes translucides, les capteurs de vapeurs et fumées suspendus ont été installés à un niveau uniforme — sauf au-dessus de la friteuse où ils se trouvent à 1,30 m du sol; Pour éviter le pompage d'air et de calories depuis la salle de restaurant attenante, il a été prévu une pulsion d'air préalablement filtré et réchauffé au moyen d'un échangeur de chaleur alimenté par le gaz de ville,

